

f t **LA TUNISIE POURRAIT ABANDONNER L'ISLAM COMME RELIGION D'ETAT DANS SA NOUVELLE CONSTITUTION, UNE PREMIERE DANS LES PAYS ARABES**

Le juriste Sadok Belaïd, présentant le projet de nouvelle Constitution au président tunisien Kais Saïed. [AFP PHOTO / HO / TUNISIAN PRESIDENCY PRESS SERVICE]

Par Khalil Rajehi, avec AFP
Publié le 21/06/2022 à 14:29 - Mis à jour le 21/06/2022 à 16:42

L'islam pourrait ne plus être inscrit comme «religion d'Etat» dans la nouvelle constitution tunisienne mais comme une «religion de la nation». Le but étant d'inclure les autres religions dans la société tunisienne et de combattre le parti d'inspiration islamiste Ennahdha (Renaissance). L'islam demeurerait néanmoins la religion dominante dans ce pays du Maghreb.

Climat tendu en Tunisie. Le président tunisien **Kais Saïed** a confirmé mardi 21 juin que l'islam ne sera pas inscrit comme «religion d'Etat» dans la nouvelle Constitution qu'il soumettra à référendum le 25 juillet prochain. Une situation inédite dans les pays arabes.

«Dans la prochaine Constitution de la Tunisie, nous ne parlerons pas d'un Etat dont la religion est l'islam mais (de l'appartenance de la Tunisie) à une Oumma (nation) dont la religion est l'islam. La Oumma et l'Etat sont deux choses différentes», a déclaré le président tunisien à des journalistes à l'aéroport de Tunis.

Kais Saïed s'est vu remettre lundi un projet de nouvelle Constitution qu'il doit valider avant de le soumettre à référendum le 25 juillet, jour du 1er anniversaire du coup de force par lequel il s'était arrogé les pleins pouvoirs.



SUR LE MEME SUJET
France, Tunisie, Finlande... Ces pays gouvernés par des Premières ministres
LIRE

Sadok Belaïd, le juriste qui dirige la commission chargée de la rédaction de ce texte, avait affirmé dans un entretien à l'AFP le 6 juin qu'il présenterait au président un projet de charte expurgée de toute référence à l'islam, pour combattre les partis d'inspiration islamiste comme Ennahdha, suscitant un vif débat dans le pays.

«LE PEUPLE A LA SOUVERAINETE»

Le premier article de la Constitution actuelle adoptée en grande pompe en 2014, trois ans après la chute de la dictature de **Zine El Abidine ben Ali**, stipule, tout comme celle de 1959, que la Tunisie «est un Etat libre, indépendant et souverain, l'islam est sa religion, l'arabe sa langue et la République son régime».

Dans son préambule, la Constitution de 2014 évoque «l'appartenance culturelle et civilisationnelle (du peuple tunisien) à l'Oumma arabe et islamique» et son «identité arabe et islamique».

La nouvelle Constitution doit remplacer celle de 2014 qui avait instauré un système hybride source de conflits récurrents entre les branches exécutive et législative.



SUR LE MEME SUJET
Tunisie : un «guérisseur spirituel» arrêté pour des centaines de viols
LIRE

L'opposition et des organisations de défense des droits humains accusent le président tunisien de chercher à faire adopter un texte taillé sur mesure pour lui.

Interrogé mardi sur la nature du système de gouvernement qui sera instauré par la nouvelle Constitution, **Kais Saïed** a botté en touche.

«Qu'il s'agisse d'un système présidentiel ou parlementaire n'est pas la question. Ce qui compte est que le peuple a la souveraineté. Pour le reste il s'agit de fonctions et non pas de pouvoirs», a-t-il dit.

«Il y a la fonction législative, la fonction exécutive et la fonction judiciaire et une séparation entre elles», a-t-il ajouté.

A VOIR AUSSI



#TUNISIE

#POLITIQUE

#INTERNATIONAL

#ISLAM

A SUIVRE AUSSI

TUNISIE : UN «GUERISSEUR SPIRITUEL» ARRÊTÉ POUR DES CENTAINES DE VIOLS

TUNISIE : UN NAVIRE TRANSPORTANT 750 TONNES DE GAZOLE A COULE AU LARGE DU PAYS, LAISSANT CRAINDRE UNE MAREE NOIRE

VOILE : UNE JEUNE NAVIGATRICE TUNISIENNE MEURT A L'ENTRAINEMENT

AILLEURS SUR LE WEB

DERNIERES ACTUALITES

Suivez nous sur :



Monitors Médias

Politique éco-citoyenne

Coopératives des éco-citoyens

OCU

Actualités

Mots Croisés

Mots Fléchés

Solitaire

Quizz

Programme TV